



Paris, le 15 juillet 2022

### Communiqué de Presse: Les USIP : les symptômes de la dérive d'une psychiatrie sans boussole

Au moment où la place des unités de soins qualifiées d'Unités de Soins Intensifs en Psychiatrie (USIP) est à nouveau évoquée dans l'offre de soin hospitalière, les signataires tiennent à exprimer leur ferme opposition à la mise en place de toute structure de soins de ce type n'ayant pas de statut validé nationalement. Dans le contexte de crise majeure que connaît la psychiatrie publique, ils y voient les symptômes de la déliquescence annoncée pour laquelle ils avaient alerté les pouvoirs publics dès septembre 2018.

Ils rappellent que les travaux sur le régime des autorisations n'ont prévu aucun cadre légal pour des dispositifs qui ne font pas consensus dans la profession et dont l'installation a fait fi de l'opposition à leur création maintes fois exprimée par les représentants nationaux des patients et des familles. Ces dispositifs s'autoprévalant de soins intensifs n'ont aucun équivalent à l'étranger.

La généralisation de ces unités va à l'encontre des principes de la psychiatrie publique : atteinte à la proximité et à la continuité des soins, stigmatisation du patient réduit à un symptôme, éloignement de ses proches et de leur soutien, risque d'atteinte à la dignité et à aux droits par l'instauration de protocoles locaux, recours privilégié à l'enfermement, à la contention et à l'isolement comme principes thérapeutiques ...

Ce registre d'indications de soins intensifs ne peut se concevoir qu'adossé aux UMD qui disposent des conditions techniques et légales de fonctionnement qui leur sont propres et de professionnels formés ce qui garantit des soins de qualité.

Le développement des USIP dont les indications principales affichées sont les décompensations des pathologies prises en charge par le secteur : schizophrénies et troubles

bipolaires, amplifera la perte de compétence et d'investissement des équipes de psychiatrie de secteur dans la gestion des situations de crise. Cela ne pourra qu'aggraver la dégradation de la qualité et de la sécurité des soins que nous observons aujourd'hui.

Tout se passe comme si n'était tenu aucun compte de la recommandation de bonnes pratiques de la HAS sur « *Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie* »

Partir du constat que de nombreuses équipes n'ont plus un personnel formé et compétent en nombre suffisant pour conclure à la nécessité d'ouverture de nouvelles USIP ne résout en aucune façon le problème posé par ce déficit quantitatif et qualitatif. Il est d'ailleurs à souligner que de nombreuses USIP sont en difficulté de recrutement de personnel tant médical que soignant. Les difficultés actuelles ne sauraient excuser la réinvention des maisons de force des asiles d'aliénés dont patients, familles et professionnels ont abattu les murs au siècle dernier.

C'est pourquoi nous demandons un moratoire sur tout nouveau projet d'USIP et qu'une mission associant notamment les représentants des patients et des familles soit rapidement mise en place.

Marie-José CORTES  
Présidente du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Claude FINKELSTEIN  
Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Claude GERNEZ  
Président de la Fédération Française de la Psychiatrie (Fédépsychiatrie)

Delphine GLACHANT  
Présidente de l'Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)

Pascal MARIOTTI  
Président de l'Association des Etablissements du service public de Santé Mentale (AdESM)

Gladys MONDIERE  
Présidente de la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP)

Annick PERRIN-NIQUET  
Présidente du Comité d'Etudes des Formations Infirmières et des Pratiques en Psychiatrie (CEFI-Psy)

Marie-Noëlle PETIT  
Présidente de l'Association Nationale des Psychiatres Présidents et Vice-Présidents de Commissions Médicales d'Etablissements des Centres Hospitaliers (ANPCME)

Marie-Jeanne RICHARD  
Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Christophe SCHMITT  
Président de la Conférence nationale des Présidents de Commissions Médicales d'Etablissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Norbert SKURNIK

Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Olivier TELLIER

Président de l'Association française des Unités pour Malades Difficiles (UMD)

Michel TRIANTAFYLLOU

Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)